Rhodia P.I Belle Etoile
Rhodia Engineering Plastics

Saint-Fons, 11 janvier 2006

LETTRE OUVERTE

A monsieur Savino LEONE
Directeur Plateforme de Belle Etoile

Monsieur le Directeur,

En date du 22 décembre 2005, la CFDT a publié un tract, suite à une information émanant de CHALAMPE, indiquant :

- Qu'une prime de 350 euros avait été attribuée à tout le personnel.

- Reconnaissant la technicité de certains postes d'opérateurs, que la règle concernant les coefficients des polyvalents postés soit étudiée en vue du passage de l'avenant I à l'avenant II.

- Que les périodes de recouvrement entre salariés partant et nouveaux embauchés soient de 3 mois minimum.

Nous avions alors demandé que ces mesures soient appliquées à Belle Etoile, et privilégiant la concertation, demandé à la Direction de réunir les partenaires sociaux.

A ce jour, n'ayant toujours pas de réponse de votre part, et étant sollicité par le personnel, nous réitérons notre requête, en vous demandant de convoquer les Organisations Syndicales sur ces sujets, en vue d'un accord, d'ici fin janvier au plus tard.